N N N N

الجمهوريسة الجزائريسة الديمقراطيسة الشعبيسة الجمهوريسة الجزائريسة الديمقراطيسة المعبيسة REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التكوين والتعليم المهنيين

MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels -Tahar Kaci-

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Accrocheur

Niveau V: BTS

Version 0.0

Juin 2013

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	03
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	04
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	05
2.1.	Destination	05
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	05 – 06
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	07
2.4.	Documents pédagogiques	07
3.	Profil du métier (spécialité)	08
3.1.	Identification du métier (spécialité)	80
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	80
3.3.	Capacités professionnelles	08
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	08 – 09
3.5.	Responsabilité du travailleur	09
3.6.	Evolution dans la carrière	09
4.	Curriculum du métier (spécialité)	10
4.1.	Objectif principal du curriculum	10 – 11
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	11 – 12
4.3.	Synthèse du curriculum	13
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	14
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	15 – 42
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	43 – 57
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences	58
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	58
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	58
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	58
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	59
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	60
5.2.4.	Formation complémentaire	61
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	61
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	61
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	61
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	64
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	64-66

Introduction

Le programme de formation proposé dans ce document est relatif à la spécialité intitulée : **BTS accrocheur - niveau V**, nouvellement introduite dans la nomenclature 2012 dans le cadre de la prise en charge des besoins de la branche professionnelle des Industries Pétrolières.

Il a été réalisé selon la méthodologie d'élaboration des programmes de formation destinés à l'apprentissage avec l'utilisation des canevas conçus à cet effet.

Ce programme de formation par apprentissage a été élaboré par une commission composée principalement par les méthodologues de l'IFEP de Birkhadem, en collaboration avec des professionnels du métier (04) au niveau de l'entreprise ENAFOR ainsi qu'un formateur (01) de l'IAP de Boumerdes.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
YAZLI Katiba	PSEP2	IFEP Birkhadem – Alger
DJEBARA Bahia	Chargée d'ingénierie pédagogique	IFEP Birkhadem – Alger
GABOURI Houcine	Chef de département Works over	ENAFOR Hassi messaoud
MACHANA Bchir	Chef de chantier	ENAFOR Hassi messaoud
RAMDANE Fouad	Chargé HSE sur chantier	ENAFOR Hassi messaoud
MENIA Mounir	Gestionnaire Logistique	ENAFOR Hassi messaoud

Ainsi, l'équipe de cette commission a eu pour principale mission de définir les différents champs d'activités de ce métier ainsi que les nombreuses et complexes compétences nécessaires à son exercice.

Par ailleurs, il est à signaler que ce travail à été réalisé grâce au concours précieux et exclusif du staff de l'Entreprise ENAFOR établie à Hassi Messaoud, particulièrement les responsables de la DRH, la Direction technique du Work Over et la Rig School qui nous ont réservé un accueil exceptionnel, nous ont fait visiter plusieurs chantiers de forage et nous ont remis la documentation qui nous intéressait pour la réalisation de ce travail.

Nous avons particulièrement apprécié le choix de cette entreprise et surtout le professionnalisme, la rigueur et la disponibilité dont ont fait preuve les responsables qui nous ont reçus. Nous leur témoignons ici toute notre gratitude pour leur collaboration efficace.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Accrocheur
Code spécialité	INP1202
Branche professionnelle	Industries pétrolières
Durée de la formation	30 mois
Niveau d'accès	3 ^{ème} AS
Niveau de qualification	V
Diplôme sanctionnant la formation	Technicien Supérieur (BTS)

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le technicien supérieur Accrocheur est un opérateur spécialisé dans les travaux en hauteur de la sonde, assure l'accrochage de la garniture de forage et surveille la centrale boue.

3.3. Capacités professionnelles

Le Technicien Supérieur en Accrochage est capable de :

- Accrocher et décrocher les tiges, masses tiges et les tubages
- Réaliser les travaux de montée et descente du train de sonde
- Vérifier le niveau de bacs à boue
- Mesurer les caractéristiques du fluide de forage (volume, densité, viscosité)
- surveiller la cadence du passage des produits à boue dans le mixeur
- procéder au nettoyage du tamis vibrant et des bacs
- Effectuer sur le mat les travaux de hauteur tels que le rangement de certaines pièces (Câbles, cabestan)
- Contrôler les pompes de forage

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

Physiques:

- Bonne santé, très bonne condition physique
- Résistance à la fatique et au stress
- Bonne acuité visuelle.

Intellectuelle :

- Goût des contacts humains
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative
- Goût du concret et esprit de synthèse
- Esprit d'analyse

Eclairage:

- Naturel
- Artificiel

Température :

- Minimum 0°C
- Maximum 55°C

Risques professionnels:

Des lésions physiques (fractures, coupures,) entraînant une incapacité de travail temporaire ou permanente, voire la mort,
Des maladies professionnelles (surdité, intoxication, tendinite, hernies discale,) à plus ou moins long terme, réversibles ou non,
Des problèmes psychosociaux (fatigue, démotivation, troubles psychosomatiques, dépression, stress)
Des problèmes d'inconfort (de posture, d'éclairage, de bruit,)
Contamination chimique et biologiques : projection de liquides dangereux, poussières, gaz, vapeurs, exemple : Boue de forage alcaline (PH ≥ 10), acides lors d'opérations spéciales,, les risques engendrés peuvent être les Allergies Dermite de contact, irritation, brulures, Asphyxie)
Risques électriques (Brulure électrique, électrocution)
Risques thermiques : projection de liquides chauds, rayonnements thermiques intenses, Cas : Boue de forage de retour du puits, nettoyage à la vapeur,
Accidents de la route pendant le trajet

3.5. Responsabilité du travailleur

On peut évoquer, comme domaines de responsabilité :

- Garantie du secret professionnel
- Intégrité morale
- Respect des équipements et des matériels qui lui sont confiés
- Respect de la politique et de la culture de l'entreprise

3.6. Evolution dans la carrière

Selon cadre réglementaire (second de poste).

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- ➤ Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;

- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe :
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier Accrocheur sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Déménagement transport et montage de l'appareil de forage(DTM)
Champ d'activité 03 :	Garniture de forage (forage ou Work Over)
Champ d'activité 04 :	Equipements de sécurités du puits (Safety Well Head Equipement)
Champ d'activité 05:	Fluide de forage
Champ d'activité 06:	Opérations spéciales
Champ d'activité 07:	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcule Arithmétique
- Appliquer les notions de base de l'anglais technique
- S'initier aux notions de base en géologie

Champ d'activité 02 : Déménagement transport et montage de l'appareil de forage(DTM)

- Effectuer le DTM du circuit boue
- Effectuer le DTM du mât et de la substructure

Champ d'activité 03 : garniture de forage (forage ou Work Over)

- Préparer la garniture de forage
- Manœuvrer la garniture de forage

Champ d'activité 04 : Equipements de sécurités du puits (Safety Well Head Equipement)

- Tester les BOP (Blow Out Preventer)
- Monter et démonter le BOP

Champ d'activité 05 : Fluide de forage

- Fabriquer le fluide de forage
- Surveiller le circuit boue

Champ d'activité 06 : Opérations spéciales

- Effectuer le Well Control (Contrôle du puits)
- Réaliser une Cimentation
- Appliquer les opérations électriques

Champ d'activité 07 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules :

19

Durée de la formation :

30 mois

Volume horaire total:

4600

N° du	T'(rée et lieux F.P	de formatio	n
module	Titre du module	E. Théorie		Entreprise	Total
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	6	0	18
02	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	14	4	0	18
03	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcule Arithmétique	16	4	0	20
04	Appliquer les notions de base de l'anglais technique	30	40	0	70
05	S'initier aux notions de base en géologie	20	10	0	30
06	Effectuer le DTM du circuit boue	70	50	300	420
07	Effectuer le DTM du mât et de la substructure	70	50	300	420
08	Préparer la garniture de forage	60	40	279	379
09	Manœuvrer la garniture de forage	50	50	350	450
10	Tester les BOP (Blow Out Preventer)	60	60	350	470
11	Monter et démonter le BOP	60	50	390	500
12	Fabriquer le fluide de forage	50	60	280	390
13	Surveiller le circuit boue	50	40	250	340
14	Effectuer le Well Control (Contrôle du puits)	50	40	250	340
15	Réaliser Cimentation	50	40	250	340
16	Appliquer les opérations électriques	50	40	200	290
17	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	0	40
18	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	15	0	35
19	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	10	20	0	30
	Total en Heures de Formation	766	635	3199	4600

Total EFP	1401	30.46%
Total entreprise	3199	69.54 %
Total formation	4600	100 %

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

	Tota	ı			1 ^{er} semest	tre	2	^{ème} semes	tre	3	^{ème} semes	stre		4 ^{éme} semes	tre	į	o ^{ème} semes	stre
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	18	18	0	18	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 2	18	18	0	18	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 3	20	20	0	20	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 4	70	70	0	70	0	70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 5	30	30	0	30	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 6	420	120	300	23	48	71	23	65	88	23	70	93	20	70	90	23	55	78
Module 7	420	120	300	23	48	71	23	65	88	23	55	78	40	68	108	23	52	75
Module 8	379	100	279	23	50	73	23	55	78	23	55	78	20	57	77	23	50	73
Module 9	450	100	350	23	55	78	23	65	88	23	65	88	30	88	118	23	55	78
Module 10	470	120	350	23	58	81	23	70	93	23	70	93	40	85	125	23	55	78
Module 11	500	110	390	21	55	76	21	72	93	21	77	98	59	100	159	21	53	74
Module 12	390	110	280	23	54	77	23	70	93	23	65	88	20	36	56	23	53	76
Module 13	340	90	250	20	45	65	20	60	80	20	65	85	16	20	36	20	54	74
Module 14	340	90	250	17	43	60	17	60	77	17	60	77	20	35	55	17	54	71
Module 15	340	90	250	17	40	57	17	55	72	17	55	72	20	49	69	17	53	70
Module 16	290	90	200	15	40	55	15	55	70	15	55	70	10	17	27	15	53	68
Module 17	40	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	40
Module 18	35	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	35
Module 19	30	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	0	30
Total	4600	1401	3199	384	536	920	228	692	920	228	692	920	295	625	920	333	587	920

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

FORMATION DE BASE

MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06h

			Savoirs théoriques nécessaires					
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres				
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation les voies potentielles pour un futur emploi, 					
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 					
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 					

MODULE: 2 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation Théorie 14 h Pratique 04 h Savoirs théoriques nécessaires Sous compétences Mathématique, Physique, N° Activités professionnelles à couvrir / à exécuter professionnelles Techniques / technologie Chimie professionnelle, Autres 2.1 Identifier et appliquer Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au Notions élémentaires d'hygiène et de les règles d'hygiène sécurité au travail travail et de sécurité en Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques Définition des règles d'hygiène et de milieu professionnel sécurité spécifique au métier au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les Recommandations relatives à l'hygiène mesures d'hygiène et de sécurité au travail et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier de sécurité Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies Présentation des principales causes et professionnelles liés au métier et leurs causes circonstances d'accidents et les movens de leur prévention principales Identifier les risques Identifier les risques et maladies professionnelles liés à Règles générales pour la protection des d'accidents et de l'exécution des activités professionnelles à l'utilisation biens et des personnes maladies Les principaux moyens d'intervention et • Des outils et des machines 2.2 professionnelles liés leur utilisation • Des matières premières et des produits nocifs au métier et les Actions à accomplir ou comportement à • Du courant électriques et des gaz moyens de leur adopter en présence d'accident ou Définir les moyens de protection individuelle (tenue de prévention d'incendie travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de Plan et procédures d'évacuation sécurité)

2.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protections individuelle et collective	 Définir les moyens et les mesures de protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilations, plan d'évacuation et issues de secours) Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation, issues de secours) Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur Appliquer les mesures de protection collective 	- Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	 Lancer une alerte en cas d'accident Identifier les règles réglementaires de premiers secours et d'assistance aux accidents Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le responsable hiérarchique et/ou le responsable de la sécurité 	 Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) Notions de premiers secours et assistance aux accidents en cas de : Blessure Hémorragie Chocs électriques Intoxication
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	 Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (aspects généraux) Déterminer les éléments à risque sur l'environnement provenant des activités du métier Identifier les mesures de prévention des effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution 	 Généralités sur l'environnement : les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement Programme national pour la protection de l'environnement Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets

MODULE: 3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul Arithmétiques

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 04 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires					
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres				
3.1	Maîtriser les techniques d'expression, d'écriture et de communication	 Etudier et analyser une commande d'un client Elaborer une commande de matière d'œuvre et/ou de prestations Participer et intervenir lors d'une séance de travail Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc) Maîtriser le langage technique et professionnel et de communication avec les collaborateurs et les clients 	 Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) et leur formulation Formes et objectifs des documents de travail Techniques d'expression et de communication professionnelle liées au métier (spécialité) 					
3.2	Utiliser les formules de base du calcul professionnel	 Maîtriser les formules de base de calcul professionnel lié au métier Déterminer et calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages Etudier, analyser et élaborer des documents et ou rapports (bilans) statistiques Utiliser des paramètres et/ou des indicateurs de résultats ou de performance 		 Les bases du calcul professionnel Rappel des notions fondamentales de physique et de chimie Les paramètres d'évaluation et d'analyse de quantités Les règles de calcul de rapports et de taux 				

	Sous compétences	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriqu	ues nécessaires				
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres				
3.3	Maîtriser les principes fondamentaux de la géométrie en matière de plans et/ou de schémas	 Elaborer des tracés, des plans de travail et/ou des schémas Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes 		 Les notions de base de dessin et de tracés de plans de travail et/ou de schémas Rappel des règles de calcul de périmètres, de surfaces et de volumes 				
3.4	Utiliser les unités de mesures	Identifier les unités de mesuresConvertir des unités de mesures	- Les instruments de mesures liés au métier (spécialité)	Les unités de mesureConversion d'unités de mesure				

MODULE : 4 Appliquer les notions de base de l'anglais technique

Durée de la formation

Théorie 30 h

Pratique 40h

	Sous compétances		Savoir théoriques	nécessaires
N°	。 Sous compétences professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	To identify and observe the basic grammatical rules of the English language	 To observe the rules of vocabulary. To observe the rules of orthographies and grammar To identify and observe the rules of conjugation. To use the conditional ones at the present 	Basic English conceptsElementary vocabulary	
4.2	To identify the principal documents and the terminology of the English petrochemicals	 To see working papers compiled in English To exploit documents of English language To identify the various elements or components of the equipment on building site Plannings and timetables: expression of Time-Expression of the causes and effects Correct reading of working papers in English 	Study of the principal (texts) documents of the English profession	
4.3	To identify the definitions related to the trade	 To describe the characteristics of the parts and the machines. Correct reading of texts describing the operation of the machines. To identify the functions of the equipment related to the execution of the occupations and their dangers 		

	Sous compétonos		Savoir théoriques	nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle Jobs in the oil industry Countries The alphabet Jobs
4.4	To observe the international rules of measurement written in English	 To express the numbers and the units To express the numbers and the units Expression of the quantities: Numbers and figures Using numbers (1 to 100) one, two, ninety, one hundred Telling the time Three o'clock what time? months and dates Ordinal numbers Days 	Expression of the quantities: Numbers and figures	
4.5	To understand and use English documents	 To understand the procedures and to apply the instructions according to the recommended order Reading of the notes and instructions written in English 	Simple sentences: Positive negative	
4.6	To exchange English conversations	 Introduction Introducing your self I'm Rachid Burgess. I'm from Algéria. I'm a radio operator. Getting oil to the customer Giving personal information What's your name? Where do you live? How tall are you? Describing people Mohamed works on an oil rig. Smain is a roustabout. Stages in getting oil to the customer. 3W Spelling Exchanging information How do you spell? We transport the oil. I'm the supervisor. Introducing yourself and others Where does he work? What does he do? 	 Conversational English in professional situation Methods of communication Verb be Present simple Present simple of be jobs 	CountriesThe alphabet

	Sous compétences		Savoir théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.7	To understand and use instructions about Health and safety	 Personal protective equipment Describing personal protective equipment What does a helmet protect? Understanding and giving instructions Imperatives for operating equipment: turn, open, close Understanding warning signs: must/mustn't / must not. Describing emergency procedures Describing basic medical problems 	 Health and safety ear protectors The safety glasses the safety boots 	Hygiène, Sécurité -Environnement
4.8	Talking about oil fields around the world	 Word partnerships: thumper truck, energy source On land: The oil platform At sea: Explaining about looking for oil at sea Describing how to look for oil at sea Describing petroleum products Describing properties of petroleum 	Oil-producing countries and states	Oil fields
4.9	To answer and speak about drilling a well	 Explaining about drilling a well Describing the rotary system Sequencing Parts of the rotary system Explaining about lifting gear 	The rotary system	

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
4.10	To understand and use the English communications about Oil rig systems	 The oil platform, t he rig, Tools for drilling The trimming of drilling, the function lifting The function rotation, The function pumping Fluids, the mud circuit, casing and cementing Describing oil rig systems Pipe dimensions Describing the crew quarters on an oil rig Explaining how to extract the oil 	Oil rig systems		

MODULE: 5 S'initier aux notions de base en géologie

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 10 h

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à serveir / à	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
5.1	Définir la géologie générale ses concepts de bases	 Identifier les différents types de roches Identifier la formation des hydrocarbures 	 Les roches sédimentaires : particularité des roches sédimentaires quelques catégories des roches sédimentaires classification chimique Les roches magmatiques (plutoniques et volcaniques) Description minéralogiques Formation des hydrocarbures : la présence de matière organique conservation de la matière organique migration primaire migration secondaire (latérale et verticale) 	

	Sous compétances	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
5.2	Appliquer les notions de bases en géologie structurale	 Définir la stratigraphie Identifier les déformations tectoniques 	Pièges stratigraphiques : • Pièges stratigraphiques primaires • Pièges stratigraphiques secondaire Tableau de calendrier des temps géologiques Les déformations tectoniques : - La faille, le plissement - La carte géologique	

Déménagement transport et montage de l'appareil de forage (DTM)

MODULE : 6 Effectuer le DTM du circuit boue

Durée de la formation

Théorie 70h

Pratique 50 h

	Sous compétances		Savoir théoriques i	nécessaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.2	Contribuer a la désinstallation et a l'installation du circuit boue Effectuer le test a blanc du circuit a boue	 Participer au transfert de la boue Assurer le nettoyage des bacs a boue Désinstaller et installer les bacs à boue Déconnecter et connecter les conduites à boue Déconnecter et connecter les conduites à boue Déconnecter et connecter les pompes à boue Contrôler les connections Contrôler les conduites Remplir les bacs avec de l'eau Procéder au test 	 Rôles et caractéristiques du circuit boue Principaux produits à boue Les différents types de contaminations branchement et câbleries et mise à la terre risques spécifiques au DTM du circuit boue Présenter les aspects sécurité (homme, environnement, matériels) dans DTM circuit boue Les équipements de sécurité Les bacs à boue (mud tanks) Les bacs de circulation, Les bacs de réserve, Les bacs de traitement, Test du circuit boue 	 Risques liés aux produits Risques liés aux équipements Respect de l'environnement Aspect juridique Notions de base des matériaux et leurs origines Nature du courant électrique Expression de la loi d'ohm pour un dipôle passif et un générateur

Déménagement transport et montage de l'appareil de forage

MODULE : 7 Effectuer le DTM du mât et de la substructure

Durée de la formation

Théorie 70h

Pratique 50 h

	Sous compétences professionnelles		Savoir théoriques	nécessaires	
N°		Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle		
7.1	Désinstaller et installer le mât Désinstaller et installer la substructure	 Vérifier le câble de forage, le raising line et poulies Enlever et remettre les axes du mât Contrôler la descente et la remontée du mât Démonter et faire monter les passerelles d'accrochage Démoufler et moufler le câble de forage Enlever et remettre les axes du mât Déconnecter et connecter le mât Désectionner et sectionner le mât Transférer les sections du mât Démonter et monter la substructure Enlever et remettre les axes de la substructure Transférer et installer les colis 	 Risques spécifiques au DTM du mât et substructure Les équipements de sécurité Les mâts libres Les mâts haubanés Caractéristiques des mâts Les substructures Les plates-formes Précautions et entretiens Sécurité électrique Les moufles fixe et mobile Buts du mouflage Câble en acier Câble de forage, câble de suspension, câble raising line, les élingues 	 Normes QHSE Définir les risques liés aux opérations et travaux et leurs moyens de maîtrise Protection des matériels Les notions de base en RDM Notions de base des matériaux et leurs origines 	

Garniture de forage (Forage ou Work Over)

MODULE : 8 Préparer la garniture de forage

Durée de la formation Théorie 60h Pratique 40 h

	Sour compétances		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
8.1	Préparer les tiges et Drill Collar(DC) Vérifier l'état de la passerelle	 Calibrer les tiges DP et DC Nettoyer les tiges DP et DC Mesurer les tiges DP et DC Gerber les tiges DP et DC Décrocher la longueur DP et DC de l'élévateur selon l'ordre de classement des tiges Stocker dans la tour (le mât) Vérifier les chaines de sécurités Vérifier les goupilles de sécurité des axes de la 	 Définition et compostions de la garniture de forage Les différentes tiges de forage et leurs caractéristiques géométriques et mécaniques Classification des tiges de forage Les tiges lourdes Les masse – tiges Classification API des câbles (élingue) 	 Risques liés aux équipements Risques pour l'homme Table de conversion des unités anglo-saxonnes et SI Unités de mesures Notions en géométrie Notions élémentaires d'un corps soumis à la traction, compression et torsion Réglementation QHSE
	d'accrochage	 passerelle Vérifier les stops chute, ralentisseur de chute et harnais de sécurité de l'accrocheur Préparer les cordes d'attache 	 Classifications des API des tiges Formes et caractéristique des filetages API Normes API 	 Dessin industriel Appareils de mesure

Garniture de forage (Forage ou Work Over)

MODULE : 9 Manœuvrer la garniture de forage

Durée de la formation

Théorie 50h

Pratique 50 h

	Sauce commétances		Savoir théorique	es nécessaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	Vérifier et contrôler l'ouverture et fermeture des vannes du circuit boue Effectuer la descente et la remonté de la garniture de forage	 Ouvrir ou fermer le BAYPASS du tamis vibrant Nettoyer convenablement le tamis Contrôler le circuit du remplissage (remontée ou descente des tiges) Remplir le TRIP TANCK (bac de manœuvre) Vérifier et contrôler les vannes du circuit boue Accrocher et Décrocher la tige d'entrainement (au niveau de la passerelle intermédiaire) Accrocher et Décrocher la longueur DC et DP du moufle (au niveau de la passerelle) 	 La sécurité sur les chantiers Définir les risques liés a la manœuvre et leurs moyens de maîtrise Risques spécifiques à la manœuvre Le matériel de manœuvre de la garniture Les outils de forage Forage rotary Forage dirigé Work Over Turboforage Carottage 	 réglementations internes, nationales et internationales Notions en géologie générale Mesure de le vitesse Les fonctions de la force motrice sur un appareil de forage Pression hydrostatique Unités de pression Poussée d'Archimède -cas d'un tube bouché -cas d'un tube creux -poids d'une garniture Torsion Traction Compression Cisaillement Analyse de la contrainte

CHAMP D'ACTIVITE 4 Equipements de sécurités du puits (Safety Well Head Equipement)

MODULE : 10 Tester les BOP (Blow – Out – Preventer)

Durée de la formation Théorie 60h

Pratique 60 h

	Saus sampátanasa		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	Participer aux tests d'acceptances	 Participer au test BOP annulaire Participer au test pipe rams (BOP double) Participer au test blind rams (fermeture total) Participer au test des vanes laterals (Kill line et shock line) 	 Processus du management des risques (identifier, analyser, évaluer, maitriser) Les différents risques et aspects environnementaux liés aux activités du BOP 	 Normes QHSE Force, couple, travail, puissance Volumes, débits
10.2	Participer aux tests de démarrage	 Participer au test BOP annulaire Participer au test pipe rams et équipements BOP Participer au test blind rams Participer au test shock manifold 	La BRID testLa pompe test	Résistance des matériauxAnglais (lexique)communication

Equipements de sécurités du puits (Safety Well Head Equipement)

MODULE : 11 Monter et démonter les BOP (cas forage ou Work Over)

Durée de la formation Théorie 60h Pratique 50 h

	Saus sampátanasa		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle Aspect réglementaire par rapport à l'individu et l'environnement Protection des équipements et matériels Notions de bases de la RDM Notions de bases de la SDM Introduction sur les métaux ferreux -Digramme Fer-Carbone Traitements thermique Cisaillement et torsion des boulons, gougeons et couple de serrage Calcul des pressions: - Le circuit haut pression - Le circuit basse pression Notions élémentaires en hydrodynamique Anglais (lexique)
11.1	Etudier les actions à réaliser avant montage BOP	 Accrocher une longueur (RBP) Visser la RBP ou BPV selon l'activité Faire descendre la RBP ou BPV selon le diamètre du dernier tubage Faire descendre et poser la RBP ou BPV Remonter et stocker la longueur avec outil de pose (RBP) Démonter la tête du puits 	 Les risques et préventions Risques courants et la protection individuelle Sécurité puits Outillages et équipements BOP La procédure de réalisation de chaque action Les différents empilages des BOP 	l'individu et l'environnement Protection des équipements et matériels Notions de bases de la RDM Notions de bases de la SDM Introduction sur les métaux ferreux -Digramme Fer-Carbone
11.2	Monter les BOP et équipements	 Monter les adapteurs Monter les obturateurs Monter et ajuster la goulotte Monter la KILL LINE et SHOK LINE (vannes latérales) Monter le coflexible et conduites 	 L'unité hydraulique de commande des BOP principes des commandes fonctionnement de la centrale hydraulique Le circuit de contrôle des venues Principe de fonctionnement des pompes Avantages et inconvénients des pompes 	 Cisaillement et torsion des boulons, gougeons et couple de serrage Calcul des pressions : Le circuit haut pression Le circuit basse pression Notions élémentaires en hydrodynamique

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.3	Contribuer aux travaux sur BOP Contribuer aux Actions à réaliser avant démontage BOP	 Changer les RAMS Changer les joints Changer l'empilage Accrocher une longueur (RBP) Poser la RBP ou BPV Remonter la longueur et la décrocher 	 Composants des pompes duplex Composants des pompes triplex Maintenance des pompes de forage Anomalies de fonctionnement Tester vanne par vanne a la pression voulu du test Evolution d'une tête de puits en forage et technologie des équipements Tête de tubage de base* Tête de tubage intermédiaire Tête de tubing Les obturateurs de têtes de puits 	 Notions élémentaires en hydrostatique Quelques notions en physique
11.5	Démonter les BOP en vu de montage de la tête de puits	 Démonter la goulotte Démonter les conduites Démonter les coflexibles Démonter la Kil Line et la Shock Line 		
11.6	Monter la tête de puits	 Monter les deux premières vannes Récupérer la BPV Monter la vanne maitresse Monter le Top Cup Procéder au test de la tête de puits 		
11.7	Démonter le BOP pendant l'activité	 Changer le tubing ou casing Poser les calles (SLIPS) Effectuer la coupe du casing Poser l'olive Changer un des éléments de l'empilage 		

Fluide de forage

MODULE : 12 Fabriquer le fluide de forage

Durée de la formation

Théorie 50 h

Pratique 60 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	Préparer la boue avant l'activité forage ou Work Over	 Remplir les bacs de fabrication avec de l'eau selon les consignes boueux Déposer les produits nécessaires à la fabrication de la boue selon les consignes boueux devant le mixeur Mesurer la densité, volume et viscosité selon les consignes du boueux 	 Règles de fonctionnement du système de management qualité et HSE Qualité, Environnement, et Santé, Sécurité au travail Rôles et caractéristiques des fluides de forage 	 Risques liés aux produits (Procédure d'évaluation des risques et des dangers) Rappels géologiques et notions fondamentale Introduction a la chimie générale concentration
	Contribuer aux opérations pendant l'activité forage ou Work Over	 Mesurer le volume, la densité et la viscosité du retour de la boue Surveiller le volume des bacs de circulation et bacs de réserve Signaler au boueux et chef de poste si anomalie 	 Filtration et CAKE Les équipements de pompage de circulation Les différents types de boues et constituants principaux -les principaux produits à boues -types de fluides de forage 	 concentration Liaisons chimiques : -Liaison ionique -Liaison covalente Etudes de quelques métaux Propriétés des fluides Statique des fluides Ecoulement des fluides Régimes d'écoulement Perte de charge (généralités) Mesure de puissance

Fluide de forage

MODULE: 13 Surveiller le circuit boue

Durée de la formation

Théorie 50 h

Pratique 40 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	Contrôler la boue avant l'activité Contrôler la boue pendant l'activité forage	 Vérifier les portières des bacs du circuit avant la fabrication de la boue Vérifier les vannes du circuit avant la fabrication de la boue Vérifier (tamis vibrants, mud cleaner, goulottes, conduites, desilter, dessableur, dégazeur, densimètre, viscosimètre, les pompes de forage, supercharging, mixeur) Surveiller le retour boue pendant l'activité a travers les tamis vibrant Surveiller la pompe de forage pendant l'activité Vérifier et nettoyer après chaque phase et chaque manœuvre de la garniture (tamis vibrants, mûd cleaner, goulottes, conduite, dessilter, dessableur) Signaler au boueux et au chef de poste toutes anomalies 	 Maîtrise des risques et des dangers pendant l'activité Protection contre les risques électriques Conversions et changements de boue Appareils de mesures sur fluide de forge La fonction traitement mécanique des solides description des équipements Rôle du traitement mécanique Rapport journalier accrocheur 	 fiches toxicologiques des produits chimiques en usage à l'entreprise Risques liés aux équipements Risques liés pour I homme Mesure de la densité, viscosité, volume et débit Mesure du Ph Mesure des pressions Mesure des niveaux Filtre presse API Notions élémentaires en électricité Notions en hydrostatique Mesure de la température et de la conductivité de la boue Expression écrite

Opérations spéciales

MODULE : 14 Effectuer le well control (contrôle du puits)

Durée de la formation

Théorie 50 h

Pratique 40 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	Effectuer le Drill- System-Test (éruption contrôlée)	 Effectuer le Rig inspection en vu DST Assembler et descendre le BHADST Monter les équipements de surface DST Tester les équipements de surface Effectuer l'opération DST Remonter et désassembler le BHADST 	 Identification des risques Détermination des activités Description des activités Constitution du BHADST Equipements de surface DST Procédure et déroulement de l'opération DST 	 Listes de familles des risques et des dangers Sécurité puits Traction, compression, cissaillement Analyse de la contrainte La détection du gaz Différents types de gaz(H₂S, gaz carbonique,) Notions élémentaire en géologie
14.2	Identifier les éruptions non contrôlée	 Surveiller le volume Surveiller la densité Surveiller le retour de la boue pompe a l'arrêt Surveiller le remplissage du puits Surveiller le bac flow 	 Connaissance des causes d'une venue Différentes méthodes de contrôle d'une venue Principe de contrôle d'une venue Contrôle d'une venue en cours de manœuvre Equipements WELL HEAD Déroulement de l'éruption non contrôlé Différents signes précurseurs ou avertisseur 	volume ,débit ,poids , couple, densité, pression) Mesure de la température Notions en MDF Unités de mesure Gaz parfait et gaz réel

CHAMP D'ACTIVITE 6 Opérations spéciales

MODULE : 15 Réaliser une cimentation

Durée de la formation Théorie 50h Pratique 40 h

	Saura sammátamasa		Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
15.1	Effectuer la cimentation tubage (casing, tubing)	 Monter la tête de cimentation sur le dernier tube (casing ou tubing) Monter les conduites de pompage (boue et ciment) Bloquer de la tête a l'aide des clés de forage Participer aux tests des conduites et de la tête de cimentation Procéder au démarrage de l'opération de cimentation (ouverture et fermeture des vannes) Contrôler les volumes et la densité de la boue et du laitier de ciment Pomper la boue pour envoyer le bouchon racleur a l'intérieur du casing Démonter la tête de cimentation et des conduites 	 Objectifs de la cimentation Réalisation de la cimentation Equipements de la colonne cimentation simple étage Cimentations à étages multiples Les silos Les lignes Les têtes de cimentation Procédure d'une pose bouchon Equipements de surface de cimentation Constitution de la colonne du puits 	 Calcul du volume de laitier de ciment Calcul du volume de chasse Les unités de cimentation
15.2	Effectuer la Pose des bouchons d'un puits	 Poser un bouchon d'abandon d'un puits Poser un bouchon d'assise Poser un bouchon d'isolement Poser un bouchon colmatant 		

Opérations spéciales

MODULE : 16 Appliquer les opérations électriques

Durée de la formation Théorie 50h Pratique 40 h

	Sous compétences		Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16.1	Effectuer la diagraphie (logging)	 Enregistrer l'état du casing et tubing Enregistrer l'état de la cimentation Enregistrer la corrosion Enregistrer le profil du puits 	Connaissance en radiationNotions en corrosionProfil du puits	 Normes QHSE DIAGRAPHIE Quelques éléments corrosifs Electricité
16.2	Encrer le PAKER électriques	 Visser le PAKER avec l'outil de pose Descendre le PAKER a l'intérieure du puits Encrer le PAKER Remonter l'outil de pose (câble) 	Equipement de production de fond :paker, tube de manœuvre (liding joint),olive, les cals,	 Electricité Mesure de puissance Mesure de tension Mesure torsion, traction, compression
16.3	Effectuer la coupe chimique (avec TNT)	 Faire descendre la charge a la cote de la coupe Exécuter l'action de la coupe Faire remonter l'outil 	Notions en produits chimique explosif	Notions en chimie générale- réactions chimiques
16.4	Effectuer la coupe électrique	 Faire descendre la charge a la cote de la coupe Exécuter l'action de la coupe Faire remonter l'outil 	Connaissance en radiationNotions en corrosionProfil du puits	Electricité
16.5	Identifier les perforations	 Faire descendre la charge a la cote de la perforation Exécuter l'action de la perforation Faire remonter l'outil 		

Formation complémentaire

MODULE : 17 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 16 h

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise : Types d'entreprise Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 	
17.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 	

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	 Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client Expliquer les avantages des produits novateurs Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion 	
17.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet 	 Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet 	
17.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	 Définir les différents composants S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	 Présenter les différents modèles d'outils de gestion : Fiche d'inventaire Bon d'entrée Bon de sortie Bon de commande Bon de livraison Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement 	

MODULE : 18 S'initier sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 15 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir faire théoriq	ues nécessaires
	P 101000101111011001		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	Elaborer un curriculum vide (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV) Décrire les composantes avec précision : identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualité personnelle,etc. 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 	
18.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : référence de formation, expérience, présentation, age,etc. Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir faire théoriq	ues nécessaires
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche.	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher les informations sur : l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Applications des simulations	·
18.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Connaître les structures du service public chargé Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher des informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifié Rechercher les informations sur le dispositif d(aide à l'emploi mis en place par l'état 	 présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et mission (ANEM-ALEM- la commune,etc.) information sur le tissu économique de la région et de la localité présentation du dispositif d'aide en emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANJEMetc. 	

MODULE : 19 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 20 h

			Savoir théoriques nécessai	res
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	- Identifier les éléments composant un poste de travail	- Déterminer la composition d'un poste de travail informatique	 Notion de base l'informatique et principale définition 	
	assurer leur informatique connexion Déterminer l'interaction des différents éléments		 Présentation des éléments composant le poste de travail informatique 	
		 Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter es unités d'entrée 	 Directives et précautions de raccordements des différents éléments 	
		- Installer et connecter les unités de sortie		
		- Assurer la protection et la sécurité de l'installation		
19.2	- Exploiter un micro – ordinateur (système	- Déterminer les éléments de l'interface Windows	- Présenter l'environnement Windows	
	d'exploitation Windows)	 Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows 	 Bureau et fenêtre ; poste de travail, corbeille, menus, démarrer 	
		- Exploiter le système Windows	 Les fichiers et les dossiers créer, nommer, rechercher copie, déplacer et supprime 	

			Savoir théoriques nécessai	res
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.3	- Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux ((Microsoft Word)	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression Les tableaux création lignes, colonnes (insertion et ajout) 	
19.4	- Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	 Définition d'un tableau Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique, histogramme, secteur, courbe 	

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

Déménagement transport et montage de l'appareil de forage (DTM)

MODULE: 6 Effectuer le DTM du circuit boue

Durée de la formation 300h

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
6.1	Contribuer a la désinstallation et a l'installation du circuit boue	 Participer au transfert de la boue Assurer le nettoyage des bacs a boue Désinstaller et installer les bacs a boue Déconnecter et connecter les bacs à boue Déconnecter et connecter les conduites à boue Déconnecter et connecter les pompes à boue 									
6.2	Effectuer le test a blanc du circuit a boue	 Contrôler les connections Contrôler les conduites Remplir les bacs avec de l'eau Procéder au test 									

Déménagement transport et montage de l'appareil de forage

MODULE : 7 Effectuer le DTM du mât et de la substructure

Durée de la formation 300h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation						enti pa age (2	
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	Désinstaller et installer le mât Désinstaller et installer la substructure	 Vérifier le câble de forage, le raising line et poulies Enlever et remettre les axes du mât Contrôler la descente et la remontée du mât Démonter et faire monter les passerelles d'accrochage Démoufler et moufler le câble de forage Enlever et remettre les axes du mât Déconnecter et connecter le mât Désectionner et sectionner le mât Transférer les sections du mât Démonter et monter la substructure Enlever et remettre les axes de la substructure 	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
		Transférer et installer les colis								

CHAMP D'ACTIVITE 03 Garniture de forage (Forage ou Work Over)

MODULE : 8 Préparer la garniture de forage

Durée de la formation

N°	Sous compétences	Sous compétences professionnelles à exécuter —	Mise en œuvre du plan de formation				on de d'appre			
	professionnelles	μ	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	Préparer les tiges et Drill Collar (DC)	 Calibrer les tiges DP et DC Nettoyer les tiges DP et DC Mesurer les tiges DP et DC Gerber les tiges DP et DC Décrocher la longueur DP et DC de l'élévateur selon l'ordre de classement des tiges Stocker dans la tour (le mât) 								
8.2	Vérifier l'état de la passerelle d'accrochage	 Vérifier les chaines de sécurités Vérifier les goupilles de sécurité des axes de la passerelle Vérifier les stops chute, ralentisseur de chute et harnais de sécurité de l'accrocheur Préparer les cordes d'attache 								

Garniture de forage (Forage ou Work Over)

MODULE : 9 Manœuvrer la garniture de forage

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	ofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
9.1	Vérifier et contrôler l'ouverture et	Ouvrir ou fermer le BAYPASS du tamis vibrant									
	fermeture des vannes du circuit boue	Nettoyer convenablement le tamis									
		Contrôler le circuit du remplissage (remontée ou descente des tiges)									
		Remplir le TRIP TANCK (bac de manœuvre)									
9.2	Effectuer la descente et la remonté de la	Vérifier et contrôler les vannes du circuit boue									
	garniture de forage	Accrocher et Décrocher la tige d'entrainement (au niveau de la passerelle intermédiaire)									
		Accrocher et Décrocher la longueur DC et DP du moufle (au niveau de la passerelle)									

Equipements de sécurités du puits (Safety Well Head Equipement)

MODULE : 10 Tester les BOP (Blow – Out – Preventer)

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	ressionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
10.1	Participer aux tests d'acceptances	Participer au test BOP annulaire										
		Participer au test pipe rams (BOP double)										
		Participer au test blind rams (fermeture total)										
		Participer au test des vanes laterals (Kill line et shock line)										
10.2	Participer aux tests	Participer au test BOP annulaire										
	de démarrage	Participer au test pipe rams et équipements BOP										
		Participer au test blind rams										
		Participer au test shock manifold										

Equipements de sécurités du puits (Safety Well Head Equipement)

MODULE : 11 Monter et démonter les BOP (cas forage ou Work Over)

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	ofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter		u programme et n entreprise (1)	Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
11.1	Etudier les actions à réaliser avant montage BOP	 Accrocher une longueur (RBP) Visser la RBP ou BPV selon l'activité Faire descendre la RBP ou BPV selon le diamètre du dernier tubage Faire descendre et poser la RBP ou BPV Remonter et stocker la longueur avec outil de pose 									
11.2	Monter les BOP et équipements	 (RBP) Démonter la tête du puits Monter les adapteurs Monter les obturateurs 									
		 Monter et ajuster la goulotte Monter la KILL LINE et SHOK LINE (vannes latérales) Monter le coflexible et conduites 									

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			ion de d'appi			
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.3	Contribuer aux	Changer les RAMS								
	travaux sur BOP	Changer les joints								
		Changer l'empilage								
11.4	Contribuer aux	Accrocher une longueur (RBP)								
	Actions à réaliser avant démontage BOP	Poser la RBP ou BPV								
		Remonter la longueur et la décrocher								
11.5	Démonter les BOP en	Démonter la goulotte								
	vu de montage de la tête de puits	Démonter les conduites								
		Démonter les coflexibles								
		Démonter la Kil Line et la Shock Line								
11.6	Monter la tête de puits	Monter les deux premières vannes								
		Récupérer la BPV								
		Monter la vanne maitresse								
		Monter le Top Cup								
		Procéder au test de la tête de puits								

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation		Appréciation de l'apprenti maître d'apprentissage					
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	sage (2)	6
11.7	Démonter le BOP	Changer le tubing ou casing								
	pendant l'activité	Poser les calles (SLIPS)								
		Effectuer la coupe du casing								
		Poser l'olive								
		Changer un des éléments de l'empilage								

Fluide de forage

MODULE : 12 Fabriquer le fluide de forage

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	-	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
12.1	Préparer la boue avant l'activité forage ou Work Over	Remplir les bacs de fabrication avec de l'eau selon les consignes boueux										
		Déposer les produits nécessaires à la fabrication de la boue selon les consignes boueux devant le mixeur										
		Mesurer la densité, volume et viscosité selon les consignes du boueux										
12.2	Contribuer aux opérations pendant l'activité forage ou Work Over	Mesurer le volume, la densité et la viscosité du retour de la boue										
		Surveiller le volume des bacs de circulation et bacs de réserve										
		Signaler au boueux et chef de poste si anomalie										

Fluide de forage

MODULE : 13 Surveiller le circuit boue

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	rofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter		ı programme et n entreprise (1)	Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
13.1	Contrôler la boue avant l'activité	 Vérifier les portières des bacs du circuit avant la fabrication de la boue Vérifier les vannes du circuit avant la fabrication de la boue Vérifier (tamis vibrants, mud cleaner, goulottes, conduites, desilter, dessableur, dégazeur, densimètre, viscosimètre, les pompes de forage, 									
13.2	Contrôler la boue pendant l'activité forage	 supercharging, mixeur) Surveiller le retour boue pendant l'activité à travers les tamis vibrant 									
		 Surveiller la pompe de forage pendant l'activité Vérifier et nettoyer après chaque phase et chaque manœuvre de la garniture (tamis vibrants, mûd cleaner, goulottes, conduite, dessilter, dessableur) Signaler au boueux et au chef de poste toutes anomalies 									

Opérations spéciales

MODULE : 14 Effectuer le well control (contrôle du puits)

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
		•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
14.1	Effectuer le Drill- System-Test (éruption contrôlée)	 Effectuer le Rig inspection en vu DST Assembler et descendre le BHADST Monter les équipements de surface DST Tester les équipements de surface Effectuer l'opération DST 										
14.2	Identifier les éruptions	 Remonter et désassembler le BHADST Surveiller le volume 										
	non contrôlée	 Surveiller la densité Surveiller le retour de la boue pompe à l'arrêt Surveiller le remplissage du puits Surveiller le bac flow 										

Opérations spéciales

MODULE : 15 Réaliser une cimentation

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
15.1	Effectuer la cimentation tubage	Monter la tête de cimentation sur le dernier tube (casing ou tubing)									
	(casing, tubing)	Monter les conduites de pompage (boue et ciment)									
		Bloquer de la tête a l'aide des clés de forage									
		Participer aux tests des conduites et de la tête de cimentation									
		 Procéder au démarrage de l'opération de cimentation (ouverture et fermeture des vannes) 									
		 Contrôler les volumes et la densité de la boue et du laitier de ciment 									
		Pomper la boue pour envoyer le bouchon racleur a l'intérieur du casing									
		Démonter la tête de cimentation et des conduites									
15.2	Effectuer la Pose des	Poser un bouchon d'abandon d'un puits									
	bouchons d'un puits	Poser un bouchon d'assise									
		Poser un bouchon d'isolement									
		Poser un bouchon colmatant									

Opérations spéciales

MODULE : 16 Appliquer les opérations électriques

Durée de la formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)						enti pa age (2	
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.1	Effectuer la diagraphie (logging)	 Enregistrer l'état du casing et tubing Enregistrer l'état de la cimentation Enregistrer la corrosion Enregistrer le profil du puits 								
16.2	Encrer le PAKER électriques	 Visser le PAKER avec l'outil de pose Descendre le PAKER a l'intérieure du puits Encrer le PAKER Remonter l'outil de pose (câble) 								
16.3	Effectuer la coupe chimique (avec TNT)	 Faire descendre la charge a la cote de la coupe Exécuter l'action de la coupe Faire remonter l'outil 								
16.4	Effectuer la coupe électrique	 Faire descendre la charge a la cote de la coupe Exécuter l'action de la coupe Faire remonter l'outil 								
16.5	Identifier les perforations	 Faire descendre la charge a la cote de la perforation Exécuter l'action de la perforation Faire remonter l'outil 								

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 – 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences , mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec l	Evaluation en rapport avec la grille de notation											
	1	2	3	4	5	6						
Indicateurs Critères	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0						
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt						
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative						
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène						
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel						
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents						

Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP

et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.